

Rapport d'Activité



MINISTÈRE DE LA TRANSITION,
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION,
DES TERRITOIRES

Directeur Adjoint
Transports - Risques - Ressources Naturelles
Responsable Sécurité défense
Nicolas ROUGIER / 0590 99 43 20

Directeur
Délégué Territorial adjoint de l'ANRU - Délégué de
Jean-François BOYER / 0590 99 43 20

Plan Eau DOM
Chef de projet
Jérôme BLANCHET / 0590 99 35 75

Mission Pilotage et Stratégie
Chrystel SGARD / 0590 99 43 79

MDDEE
 MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE
 ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Philippe WATTIAU
 0590 41 04 60

ADJOINTS
 • **Nicole ERDAN**
 0590 41 04 53

• **Pascal PERFETTINI-DERENNE**
 0590 41 04 53

- Coordination administrative et gestion financière
Liliane DIEUPART
 0590 99 35 72
- Données environnementales
Jean-Claude ROMAGNY
 0590 99 35 61

Pôle Transition Ecologique et Croissance verte
Nicole ERDAN
 0590 41 04 53

- Agenda 21, PTDD, Eco responsabilité
Chantal DURIMEL
 0590 60 40 46
- Associations, Education au Développement durable
Maryse JUMINER
 0590 99 99 90

Pôle Évaluation environnementale
Pascal PERFETTINI-DERENNE
 0590 00 00 00

- **Catherine BADLOU**
 0590 99 35 79

FTES
 FINANCEMENTS, TRANSPORTS,
 ÉDUCATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Sylvain PELLETERET
 0590 99 46 75

ADJOINTS
 • **Martine WHITE-SINIVASSIN**
 0590 60 40 12

• **Eric VERGNE**
 0590 99 46 27

- Coordination administrative et gestion financière
Margareth SAINT-JEAN THÉRÈSE
 0590 99 46 28

Pôle Financements
Martine WHITE-SINIVASSIN
 0590 60 40 12

- Ingénierie et gestion financière
Aline VATNA
 0590 60 40 17

Pôle Transports
Eric VERGNE
 0590 99 46 27

- Cellule Départementale Sécurité Routière
Fabrice DOUGLAS
 0590 98 90 89
- Transport Exceptionnel
Dina LATCHOUMAYA
 0590 60 40 31

- Pôle éducation routière
Wilfried LISE
 0590 60 40 32
- BEPECASER et agréments auto-écoles
Marguerite OSSEUX
 0590 60 40 43
- Gestion et contrôle des transports terrestres
Philippe ODÉ
 0590 99 43 97
- Déplacements et observatoire régional des transports
Suzy MELFORT
 0590 99 43 63

RN
 RESSOURCES NATURELLES

Pascale FAUCHER
 0590 99 35 78

ADJOINTS
 • **Fabien BARTHELAT**
 0590 41 04 61

• **Guillaume STEERS**
 0590 41 04 54

- Coordination administrative et gestion financière
Kelly OSSEUX
 0590 41 04 62

Pôle Biodiversité
Fabien BARTHELAT
 0590 99 35 63

- Stratégie et connaissance
N...M... 0590
- Biodiversité terrestre, CITES et chasse
Béatrice GALDI
 0590 41 04 58
- Biodiversité marine, et politique de conservation
Mélina LAURENT
 0590 99 99 91
- Milieu marin et espaces protégés
Jimmy LE BEC
 0590 99 43 05

Pôle Eau
Guillaume STEERS
 0590 41 04 54

- Financements et SPEA
Viviane ROSEAU-PONCET
 0590 60 41 23
- Police des prélèvements et Assainissement
M... N... 0590 99 35 69
- Police des milieux aquatiques
Yolande GALL
 0590 60 41 21
- Police des eaux marines
 Coord. polices environnement
Muriel REGARD-ALCHAKKIF
 0590 60 41 25
- Politique de l'eau
Vanessa MARTIN
 0590 99 35 63
- Hydrométrie
Caroline QUERE
 0590 60 41 26

RED
 RISQUES ÉNERGIE DECHETS

Jean-François G...
 0590 38 03 55

ADJOINTS
 • **Guillaume XAVI...**
 0590 38 03 60

• **Franck MAZÉAS**
 0590 60 40 84

- Coordination administrative et gestion financière
France-Lise LÉO
 0590 38 03 53

Pôle Risques Techno...
Guillaume XAVI...
 0590 38 03 60

- Air, Risques acide
Aurora PANIER
 0590 38 03 61
- Déchets
Sandrine MORICE
 0590 38 03 66
- Eau sols pollués ES
Nathalie BOURJAC
 0590 38 03 57
- Carrieres explosifs
Francois FRANCOIS
 0590 38 03 58
- Déclaration / COD
Annie JULIANUS
 0590 38 03 49

Pôle Risques Naturelles
Franck MAZÉAS
 0590 60 40 84

- PSA / Gestion de c
Florence LEVY
 0590 99 46 05
- Plan de Prévention des Risques Naturels
Philippe THENARD
 0590 38 03 62
- Inondations ouvrages hydrauliques
Aude COMTE
 0590 60 40 79

Pôle énergie climats des véhicules
Philippe EDM
 0590 38 03 48

- Climat - Qualité de
Roger ANNICETTE
 0590 38 03 47
- Réception et contr
 des Véhicules
Jean-Paul GENGU
 0590 38 03 51



Basse - Terre
 BP 54
 97102 Basse-Terre cedex

Grande - Terre
 ZA la Kann'Opé - Bât G
 Dothémare - 97 139 Les Abymes

DEAL GUADELOUPE
 Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe
 Saint-Phy - B.P. 54 - 97102 Basse -Terre - ☎ 0590 99 46 46 - 📠 0590 99 46 47



■ Directeur Adjoint

Aménagement - Construction - Management - Communication
Laurent **CONDOMINES** / 0590 99 43 42

■ Documentation

Information Interne
Patricia **HAUTCASTEL**
0590 41 04 50

■ Multimédia

Presse - Coopération internationale
Nady **VIAL-CABRERA** / 0590 99 46 40
■ Chef de projet multimédia
Aldric **N'GUYEN VAN KY**
0590 60 40 38

Architecte et Paysage

- **Architecte conseil**
• Aline **HANNOUZ**
04 93 65 23 24
- **Paysagiste conseil**
• Yolande **GUYOTON**
03 84 24 18 23

MRU

MISSION RÉNOVATION URBAINE

■ Delphine **LE REUN**

0590 98 32 34

■ ADJOINT

• Fabrice **GUINGAND**
0590 98 59 57

■ Pôle Administratif et Financier

Jacqueline **MARIVAL**
0590 98 32 31

■ Pôle Prospective

Cyril **DELHAISE**
0590 98 32 33

■ Pôle Projets

Fabrice **GUINGAND**
0590 98 59 57

■ Chargé d'opération RUZAB

Alain **REUGE**
0590 60 40 41

■ Chargé d'opération RUPAP

Pierre **TAMBY**
0590 98 97 06

SG

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

■ Adèle **VEERABADREN**

0590 99 43 17

■ ADJOINTS

• M... N...

0590 99 46 92

• Monique **GRENOT**

0590 99 46 43

■ Bureau administratif

Marie-Denise **ARMAND**

0590 99 43 57

■ Pôle Ressources Humaines

M... N...

0590 99 46 92

■ Service employeur

Sylvie **DEDIEU**

0590 99 43 76

■ Formation /concours

Agnès **LARIFLA**

0590 60 41 01

■ Médico social

Joselyne **ABON**

0590 99 43 12

■ Conseiller Sécurité Prévention

Alain **ROMAIN**

0590 99 43 58

■ Pôle Logistique et Financier

Monique **GRENOT**

0590 99 46 43

■ Logistique Basse-Terre

Catherine **HALTEBOURG**

0590 60 40 94

■ Logistique Grande-Terre

Guy **THOLE**

0590 60 40 51

■ Informatique et téléphonie fixe

Rosan **DOUARED**

0590 99 43 96

■ Chorus /Achats

Christiane **BAILLET**

0590 99 43 38

HBD

HABITAT ET BÂTIMENT DURABLES

■ Gauthier **GRIENCHE**

0590 99 43 40

■ ADJOINTS

• Sabine **KAWAMURA**

0590 99 43 44

• Clémence **PHAROSE**

0590 99 43 33

■ Coordination administrative

et gestion financière

Viviane **DIJOUX-VALY**

0590 99 43 36

■ Pôle Habitat

Sabine **KAWAMURA**

0590 99 43 44

■ Prospective Habitat

Sabine **KAWAMURA**

0590 99 43 44

■ Logement locatif

Marc **CLAUDIN**

0590 99 46 87

■ Revitalisation urbaine

et habitat indigne

Joëlle **SZUDAROVITS**

0590 98 65 85

■ Accession à la propriété

et amélioration de l'habitat

Philippe **MASUREL**

0590 99 43 94

■ Pôle Bâtiment Durable

Clémence **PHAROSE**

0590 99 43 33

■ Constructions publiques

Jimmy **BENJAMIN**

0590 60 40 93

■ Qualité et économie de la

construction

Françoise **VARIN**

0590 60 40 27

■ Accessibilité et sécurité des ERP

Jérôme **VALERIN**

0590 38 72 23

■ Soutien à la politique immobilière de l'État

Martial **PELLEGRINELLI**

0590 99 43 92

PACT

PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT
ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

■ Jean-Pierre **ARNAUD**

0590 99 43 15

■ ADJOINTS

• Alexandre **BERGÉ**

0590 98 91 91

• Armelle **GUILLO**

0590 99 43 11

■ Coordination administrative

et gestion financière

Sylvie **CLUZAN**

0590 99 46 49

■ Pôle Appui et Gestion

des territoires

Alexandre **BERGÉ**

0590 98 91 91

■ Cellule d'appui opérationnel

aux collectivités

Alexandre **BERGÉ**

0590 98 91 91

■ Eco-quartier

Patricia **QUERIN**

0590 60 41 15

■ Gestion de l'espace littoral

Liliane

MONTOUT-BEAUPERTHUY

0590 60 41 11

■ Affichage Publicitaire

et Police de l'Urbanisme

Marcel **NAGERA**

0590 98 59 60

■ Pôle Connaissance,

Territoires et Paysages

Isabelle **VÉRON**

0590 99 43 41

■ Données Statistiques

Philippe **MOUTY**

0590 99 35 62

■ Système d'informations

Géographiques

Frantz **DELANNAY**

0590 99 43 01

■ Cellule Territoires, Paysages

et Sites

Boris **DOBRYCHINE**

0590 99 46 64

■ Pôle Affaires Juridiques

et Urbanisme

Armelle **GUILLO**

0590 99 43 11

■ Affaires Juridiques

Mait **LEOST**

0590 99 43 88

■ Planification et Aménagement

Maryline **DE COURTEMANCHE**

DE LA CLÉMANDIÈRE

0590 60 41 16

■ Droit des sols et Fiscalité

Lydia **DÉMÉTRIUS**

0590 60 40 71

ORGANIGRAMME de la DEAL Guadeloupe

Mise à jour : Novembre 2017

RA
2017



Éditorial

Après le regroupement au cours de l'été 2016 de ses différents services de Basse-Terre dans ses nouveaux locaux de Saint-Phy, la DEAL a abordé l'année 2017 dans une configuration stabilisée et opérationnelle, avec une double implantation dans des bâtiments modernes à Basse-Terre (Saint-Phy) et à Grande-Terre (Dothémare).

2017 a été marquée par une saison cyclonique exceptionnelle sur l'arc antillais avec le passage au cours du mois de septembre de deux cyclones de catégorie 5 en l'espace de 15 jours : Irma sur les îles du Nord et Maria sur la Dominique avec un impact important sur le sud de la Guadeloupe.

Ces deux ouragans ont fortement impacté l'activité de la DEAL au cours du dernier trimestre 2017, avec une mobilisation importante de ses différents services à la fois pour venir en appui à Saint-Martin et pour gérer la situation post-cyclonique en Guadeloupe.

C'est aussi à ce moment, au mois d'octobre, juste après le passage des cyclones Irma et Maria que j'ai rejoint la DEAL de Guadeloupe.

J'ai donc voulu que ce rapport d'activité 2017 relate, au-delà des nombreuses missions habituelles et essentielles de la DEAL, les actions particulières mises en œuvre dès le lendemain du passage de ces cyclones par les différents services.

Ces actions constituent ainsi le fil rouge de ce rapport d'activités 2017 et leur présence dans les activités de chaque service illustrent le caractère collectif de l'appui apportée par la DEAL de Guadeloupe au territoire dévasté de Saint-Martin.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-François BOYER
Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de la Guadeloupe



En tant que déléguée territoriale de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la mission Rénovation Urbaine de la DEAL est chargée du pilotage, de la supervision et de l'administration locale des projets de rénovation urbaine conventionnés avec l'ANRU, notamment les projets de Pointe-à-Pitre et des Abymes, qui conduiront respectivement à des investissements financiers à hauteur de 498 et 513 M€, dont 99 et 78 M€ financés par l'ANRU. Elle suit également la contractualisation et la mise en œuvre des études dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain de la communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE.

RA
2017



L'année 2017 a marqué la poursuite des opérations de rénovation urbaine de Pointe-à-pitre et des Abymes. Les chantiers se poursuivent et transforment significativement l'image des différents quartiers. Les échéances sont fixées respectivement en 2020 et 2021.

LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

D'un point de vue opérationnel, la DEAL continue d'accompagner les collectivités et l'ensemble des maîtres d'ouvrage pour que ces deux projets se concrétisent pour les habitants et les usagers des quartiers concernés. Les principaux faits marquants pour 2017 sont notamment :

Pour les Abymes :

Deux équipements principaux ont été livrés dans le quartier du Raizet : le nouveau centre culturel et sportif et les locaux commerciaux de restauration du boulevard de la rénovation. Dans le même quartier, la construction d'un futur groupe scolaire a démarré. A Grand-Camp, un bâtiment de 59 logements et une école vétustes ont été démolis. Les terrains libérés accueilleront une nouvelle école et de nouveaux logements.

Plus de 70 nouveaux logements sociaux ont été livrés cette année (résidences Liberté (30) et Christian Nestar (42)), et plusieurs programmes d'envergure sont en voie d'achèvement, notamment à Grand-Camp (281 logements).

Pour Pointe-à-Pitre :

Dans le quartier Henri IV, de nouveaux équipements publics ont été inaugurés : le mail à Man Réaux qui accueille le marché dans de meilleures conditions, le jardin Henri IV avec ses équipements sportifs, ainsi que le square Guy Tirolien doté d'une aire de jeux pour enfants. Une maison de quartier, dont la première pierre a été posée, verra également le jour.

Sur le site de l'ancien stade Pierre Antonius, la location des derniers logements à loyers intermédiaires, la réalisation de la place des Dissidents et la livraison d'un équipement com-

mercial structurant pour ce nouveau quartier ont été achevées et viennent finaliser la rénovation du quartier. Plus de 100 nouveaux logements sociaux ont été livrés en 2017 : en centre ancien, les résidences Pierre Tarer (16 logements) et Hubert Jasor (27 logements), à Lauricisque la résidence Casimir Létang (47 logements) et la résidence Georges Bernis à Bergevin (18 logements).

D'autres réalisations sont en cours : à l'angle des rues Arago, Vatable, Dugommier (16 logements et trois commerces), sur le quai Lefebvre (21 logements), dans la rue Achille René-Boisneuf (19 logements). Dans le quartier de Lauricisque, l'aménagement de la place Henri Bangou (avec un espace scénique, un espace public et 60 logements sociaux) et la construction du nouveau marché aux poissons se poursuivent.

Un exemple de livraison de nouveaux logements sociaux :

la résidence Hubert Jasor : Il s'agit d'une opération réalisée en centre-ville, construite après la démolition d'un ancien bâtiment, dans la rue Achille René-Boisneuf, sous maîtrise d'ouvrage de la SEMSAMAR. Le coût de l'opération est de 6,6 millions d'euros (hors taxes), dont 2 millions pour l'aménagement des parcelles, avec une subvention de l'ANRU de 0,8 million, et 4,6 millions pour la construction, dont une subvention de 1,6 million de l'État. Elle comporte 27 logements (10 logements très sociaux et 17 logements sociaux). Plusieurs ménages de la cité Chanzy vouée à la démolition y ont été relogés.



La place des Dissidents et les nouveaux logements et commerces - (2017, DEAL / MRU)



Nouveau centre culturel et sportif du Raizet (2017, DEAL / MRU)

LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

L'année 2017 a été marquée par la finalisation du dossier de protocole de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain de la communauté d'agglomération Cap Excellence. Il a été présenté aux différents partenaires financiers devant le comité d'engagement de l'ANRU le 21 décembre 2017. La signature de ce protocole interviendra au cours du second trimestre 2018 et lancera une phase d'études d'environ 18 mois qui consistera à élaborer le nouveau programme d'intervention en fonction du projet urbain défini. En parallèle, au cours de cette période, plusieurs opérations vont d'ores et déjà démarrer, dont la démolition

des tours Gabarre.

2017 a été par ailleurs une année de développement des outils qui assureront l'intégration du projet de renouvellement urbain de Cap Excellence dans le contrat de ville : mise en place en novembre 2017 des conseils citoyens qui seront les relais des habitants des quartiers concernés et qui participeront à la co-construction du programme, mobilisation des acteurs de la politique de la ville dans le cadre d'une journée portes ouvertes fin 2017 afin de présenter le bilan des actions déjà réalisées et susciter de nouveaux projets pour 2018.

Gestion de la crise cyclonique Irma-Maria

La mission Rénovation Urbaine a participé à la mission d'évaluation des dégâts après le passage de l'ouragan Maria en septembre 2017, afin d'élargir le champ d'application de l'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle aux communes de la Basse-Terre les plus touchées.



Nouvelle résidence Hubert Jasor (2017, DEAL / MRU)

L'année 2017 a été largement basée sur l'accompagnement des « transitions territoriale, professionnelle et économique » dans la perspective de nourrir l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD), et sur la poursuite de l'étude des dossiers dans le cadre de l'évolution du pôle et de la modification des procédures de l'avis de l'Autorité Environnementale.

LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CROISSANCE VERTE » (TECV) DANS L'ARCHIPEL

Au titre de l'exercice 2017, deux orientations majeures ont cadencé la démarche du pôle : d'une part, « les transitions territoriale, professionnelle et économique », et d'autre part, les activités dites « classiques ».

Les Transitions territoriale, professionnelle et économique

Le pôle est intervenu en soutien aux démarches territoriales pour mieux répondre aux défis liés à la transition écologique en lien avec l'impulsion donnée par l'adoption des ODD de l'Agenda 2030.

A - Transition territoriale :

en février, le pôle a organisé le séminaire TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) à l'endroit des collectivités en lien avec le Secrétariat général (SG) et le service Risques, Energie, Déchets (RED) de la DEAL. Ce séminaire d'information à vocation pédagogique a rassemblé près de 90 acteurs venus pour mieux appréhender cette démarche territoriale.

Le pôle a également soutenu les projets ESS (économie sociale et solidaire) par des conseils en ingénierie financière (mobilisation des instruments financiers) et des expertises liées aux thématiques émergentes (réseautage et synergies entre porteurs et financeurs...). Près de 70 projets ont été examinés à l'occasion de l'appel à projets lancé par le ministère des Outre mer.

B - Transition professionnelle :

en mars, le pôle a également contribué aux événements (visites d'entreprises, job interview, conférences) mis en place dans le cadre de la Semaine de l'industrie sous le pilotage de la DIECTE, avec pour thème central « l'industrie aussi est écologique ». L'objectif de cette manifestation était de faire la promotion des métiers de l'industrie auprès du grand public. La conférence organisée et animée par le pôle TECV a porté sur « la transition écologique et les métiers verts » ; cet événement, dont l'intervenant principal était le Docteur Joseph, a rassem-

blé près de 150 participants (collégiens, lycéens et acteurs associatifs) à la Médiathèque de Gourbeyre.

C - Transition économique :

elle s'est traduite par l'implication du pôle en faveur des nouvelles économies (verte, bleue, sociale et solidaire, circulaire, collaborative...). Le pôle TECV, dans son rôle de facilitateur, assiste les acteurs locaux (associations, entreprises, collectivités...) dans le montage et la gestion de leurs projets territoriaux de développement durable.

Pour décliner l'économie circulaire comme un projet de territoire, différents leviers ont été activés :

- connaissance territoriale des synergies potentielles (dossier en cours d'examen par le Céréma) ;
- participation aux assises de lutte contre le gaspillage alimentaire en présence du député Garot, avec notamment en novembre, un atelier sur le « développement et la valorisation des bio-déchets » ;
- finalisation de la plate-forme de recensement des initiatives territoriales ;
- enfin, la participation du pôle TECV à l'Appel à Projets lancé par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) en novembre. Le projet présenté est relatif à la mise en œuvre opérationnelle d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) à l'échelle de la zone d'activité de Jarry (Baie-Mahault).

Les activités « classiques »

Le Plan Ministériel Administration Exemple (PMAE) 2015-2020 :

La mise en place des référents PAE au sein des services de la DEAL et de la Direction de la Mer (DM) a permis de structurer la gouvernance pour mieux asseoir la stratégie d'exemplarité de nos services et de la DM.

RA
2017





Semaine de l'industrie - Conférence : Transition écologique et la croissance verte - mars 2017

La correspondante PMAE accompagne les services dans la mise en œuvre opérationnelle de cet outil et a participé à la première réunion du réseau des correspondants nationaux au ministère en novembre.

Le renforcement du partenariat à l'endroit des associations :

Sur 28 dossiers reçus, 12 ont été financés sur l'année.

L'accent a par ailleurs été mis sur la poursuite de la professionnalisation des acteurs associatifs.

Les appels à projets ont évolué pour mieux tenir compte des enjeux du territoire.

La 14ème édition du Terra Festival de l'environnement du mois de mars a

marqué le retour du village dédié aux associations.

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) croisée aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il s'est agi d'accompagner les porteurs de projets dans cette nouvelle politique éducative :

- avril : poursuite d'une démarche concertée « Archipel Guadeloupe, terre de pollinisateurs » de préservation des pollinisateurs. Intensification des démarches à travers la dynamique de participation du milieu scolaire : 6 nouvelles écoles ont été retenues par l'appel à projets lancé par la

DEAL-Rectorat-Conseil Départemental. - juin : Semaine Européenne de Développement Durable . Animation d'ateliers ODD appliqués aux îles de Guadeloupe. Un partenariat inter services MDDEE/Com ext. a permis de mobiliser plus de 180 étudiants/2jours. Une réflexion a été engagée pour réaliser un kit méthodologique pour agir en faveur des ODD.

- octobre : la sensibilisation des collégiens à la pollution des océans par le plastique s'est traduite par la visite du Race For Water. 90 élèves ont pu bénéficier de la présence d'un expert explicitant les sources d'énergies naturelles utilisées pour faire avancer le bateau.

UNE RÉORGANISATION DU PÔLE « ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE »

L'année 2017 a été marquée par une restructuration complète du Pôle : départ de son ancien responsable, arrivée simultanée de la chargée de mission, puis, en septembre, du nouveau Chef de Pôle.

Vingt-six dossiers d'examen au cas par cas ont ainsi été traités et vingt-trois avis de l'Autorité environnementale rendus dans les délais. Deux cadrages préalables ont permis d'apporter des précisions sur ce qui était attendu des porteurs de projet,

tandis que trois avis hors procédure étaient rendus.

La fin d'année a été marquée par la décision du Conseil d'État annulant une disposition du décret d'avril 2016 portant réforme de l'Autorité environnementale. Le préfet de région ne peut plus être à la fois autorité décisionnaire d'un projet et Autorité environnementale.

En attendant la prise d'un nouveau décret, le rôle d'autorité environnementale pour les projets a été confié

à la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe).

Le bilan complet des avis de l'Autorité environnementale est disponible sur le site de la DEAL à l'adresse suivante :

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/2017-a1819.html>

PACT

PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT
ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'année 2017 aura été celle de la consolidation et du développement du travail transversal, particulièrement dans les domaines du contentieux pénal et de la police du domaine public maritime.

Le développement des missions d'appui et de conseil aux collectivités a concerné la plupart des thématiques d'intervention du service. Ainsi, 80 réunions ont été tenues avec les collectivités pour aider à l'avancement des plans locaux d'urbanisme.

VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le pôle « Connaissance, Territoires et Paysages » a engagé une étude « Vers un développement durable des zones d'activité économique (ZAE) de Guadeloupe ». Des expériences positives d'aménagement de ZAE ont été présentées, telles que la transformation de la zone historique d'Alstom Belfort ou la création d'un parc accueillant des activités consommatrices d'espace pour attirer la société BMW à Blois.

Sur cette base, 6 fiches thématiques

ont été élaborées : intégration de la ZAE dans le paysage, connexion avec les réseaux de transport, gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, services aux usagers et salariés et gouvernance. Ces fiches dessinent la trame d'une charte de qualité des ZAE pour la Guadeloupe.

L'ensemble des éléments produits est consultable dans la rubrique « vers des zones d'activité durables » de la section « études » du site Internet de la DEAL.

UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE POUR LA GUADELOUPE

L'unité « Territoires, Paysages et Sites » a finalisé la sélection des 100 points de vue initiaux de l'observatoire photographique des paysages de l'archipel Guadeloupe, dont le principe repose sur la comparaison de clichés reconduits à intervalles réguliers pour mettre en lumière les dynamiques de transformation des espaces. En attendant la diffusion sur un site Internet dédié, la rubrique « les outils de connaissance du paysage » du site de la DEAL décrit la démarche et en pré-

sente un extrait commenté. Quelques uns des points de vue sélectionnés ont été rephotographiés à la suite du passage des cyclones Irma et Maria pour mettre en évidence les conséquences de ces phénomènes sur les paysages quotidiens. A l'instar des plans de paysage en cours d'élaboration sur trois territoires de Guadeloupe, cet observatoire contribuera à la sensibilisation du public à la qualité des paysages de l'archipel.



LE TRANSFERT DES ESPACES URBANISÉS DES CINQUANTE PAS GÉOMÉTRIQUES AU CONSEIL RÉGIONAL

L'article 27 de la loi n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des outre-mer (ADOM) prévoit le transfert en pleine propriété et à titre gratuit de la zone urbanisée des 50

pas géométriques aux collectivités de Guadeloupe et de Martinique, au 1er janvier 2021.

Trois étapes sont prévues par la loi pour préparer ce transfert dans les

RA
2017





Démolition d'un restaurant de plage illégal au Gosier (cliché DEAL)

meilleures conditions :

- au plus tard le 1er janvier 2018, l'État et le Conseil régional adoptent un document stratégique d'aménagement et de mise en valeur de la zone des cinquante pas géométriques pour chaque territoire ;
- au plus tard le 1er janvier 2019, l'État réalise une nouvelle délimitation entre les zones urbaines et les secteurs occupés par une urbanisation diffuse d'une part et les zones naturelles d'autre part, validée par décret en Conseil d'État, après avis des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;
- au plus tard le 1er janvier 2020, l'État procède à l'évaluation de l'état des cessations et des enjeux d'aménagement qui y sont liés ainsi qu'aux charges liées à ce transfert afin d'établir un bilan de l'activité de chacune des deux agences.

Sur la base d'un projet de document réalisé par un bureau d'études, deux comités de pilotage ont eu lieu en 2017 sous la coprésidence de la préfecture et du Conseil régional. Ils ont permis de valider le diagnostic ainsi que les principes de mise à jour de la délimitation de la zone urbaine des cinquante pas géométriques. Concernant le choix entre les trois scénarios d'organisation proposés pour la gestion par la Région à compter du 1er janvier 2021, cette dernière proposera début 2018, par délibération, la création d'un établissement public foncier et d'aménagement (EPFA). Pour l'État, un arrêté préfectoral validera l'accord sur les dispositions retenues, une fois la délibération votée par le Conseil régional.

LA RECONQUÊTE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AU BÉNÉFICE DE TOUS LES GUADELOUPÉENS

Une action emblématique dans le champ de la police de l'urbanisme et du domaine public a été la démolition d'un restaurant occupant sans autorisation le domaine public maritime sur la commune du Gosier.

Après un constat d'occupation illicite du domaine de l'État et une procédure devant le tribunal administratif, la démolition du bâtiment a été mise en œuvre sous l'autorité du sous-préfet de Pointe-à-Pitre, en présence des forces de l'ordre et d'un huissier de justice afin de garantir le respect de la procédure.

Fortement médiatisée au plan local et partagée en direct sur les réseaux so-

ciaux, cette démolition est le fruit d'un travail transversal de plusieurs unités du service PACT : l'unité affichage publicitaire et police de l'urbanisme (APPU) pour l'établissement du PV, les unités gestion de l'espace littoral (GEL) et affaires juridiques (AJ) pour la procédure juridictionnelle et ensuite la phase administrative de démolition.

Cette collaboration va se renforcer avec la mise en œuvre d'une stratégie en cours d'élaboration dans l'objectif d'adresser un message fort à ceux qui construisent illégalement en Guadeloupe, parfois en exposant leur vie et celle de leur famille lorsque les constructions sont édifiées en zones à risques.

UNE ACTIVITÉ IMPORTANTE DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) avait fixé une échéance au-delà de laquelle, en l'absence de plan local d'urbanisme (PLU) applicable, le règlement national d'urbanisme (RNU) devenait applicable sur le territoire communal, le plan d'occupation des sols (POS) devenant de ce fait caduc. Cette date, initialement fixée au 28 mars 2017 pour les communes qui avaient prescrit l'élaboration d'un PLU, a été reportée au 28 septembre 2018 pour les départements d'outre-mer.

Le service a donc déployé une intense activité pour aider les communes à achever l'élaboration de leurs PLU. Sept PLU ont été approuvés en 2017 et sept autres communes arrêteront leur projet au cours du premier trimestre 2018.

Ainsi, cinq communes seulement pourraient passer au moins pendant quelques mois sous le régime du RNU à la fin de l'année 2018, en plus de la commune de Terre-de-Haut qui y est soumise depuis le 1er janvier 2015.

PACT

PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT
ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

AVANT

RA
2017



Gestion de la crise cyclonique Irma-Maria

L'unité «Systèmes d'Information Géographique» (SIG) du service PACT a été mobilisée pour fournir des informations localisées pendant toute la période d'activation de la cellule de crise suite au passage des cyclones Irma et Maria. Ainsi, bien que les données dont dispose la DEAL Guadeloupe sur Saint-Martin ne soient plus mises à jour depuis l'adoption par la collectivité de Saint-Martin du statut de Collectivité d'Outre-mer en 2012, l'atlas de localisation du bâti situé à moins de 10 mètres d'altitude a permis d'estimer les populations menacées, d'identifier celles à évacuer, et d'en informer les pouvoirs publics en amont du passage du cyclone IRMA sur l'île.

Après l'évènement, le dispositif international de gestion de crise auquel participe la France a été mobilisé et les prises d'images par satellites ont été réorientées vers les zones touchées afin d'évaluer la situation. Par convention avec le centre national d'études spatiales (CNES), un dispositif de prises de vues satellitaires reconduites à intervalles réguliers est désormais disponible et permet de suivre l'avancement du plan de reconstruction des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Sur le terrain, ce sont les équipes des unités «Affichage publicitaire et police de l'urbanisme» (APPU) et «Affaires juridiques» (AJ) qui sont mobilisées pour apporter un appui à la collectivité de Saint-Martin afin d'éviter que des constructions sauvages ne s'implantent à nouveau dans les zones rouges du plan de prévention des risques naturels.



APRÈS

Systemes d'Information Géographique

Saint-Martin : l'anse Marcel avant et après le passage d'Irma : clichés satellite Pléiade

Le service Risques Energie Déchets (RED) a en charge l'ensemble des activités liées à la prévention des risques technologiques (accidents industriels, rejets atmosphériques ou aqueux chroniques, pollution des milieux, ...) et des risques naturels (sismiques, volcaniques, cycloniques, inondations, mouvements de terrain, ...) ainsi que l'ensemble des thématiques liées à l'énergie, au climat et à la sécurité des véhicules.

Le service est composé de trois pôles : le pôle risques technologiques ICPE, le pôle risques naturels, le pôle énergie climat véhicules.

RA
2017



PÔLE RISQUES TECHNOLOGIQUES ICPE

Autorisation environnementale

Depuis le 1er mars 2017, les différentes procédures et décisions administratives auxquelles sont soumis les projets relevant du régime d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) ont été fusionnées en une autorisation environnementale unique.

Des réunions d'information auprès des bureaux d'étude, syndicats interprofessionnels, commissaires enquêteurs et industriels sur cette nouvelle procédure d'autorisation environnementale unique ont été organisées en mai 2017 pour les administrations

et en juin 2017 pour les porteurs de projet.

Lutte contre les activités illicites

L'inspection des ICPE a renforcé en 2017 les actions de lutte contre les activités dangereuses ou polluantes illicites. La recherche et le contrôle des sites de démantèlement de véhicules hors d'usage ainsi que des carrières / affouillements (notamment dans Les Grands Fonds) permettent de faire cesser les activités, et d'aider à l'émergence d'une filière régulière et légale.

22 inspections inopinées ont été menées, conduisant à prononcer des amendes administratives et dresser des procès verbaux.

PÔLE RISQUES NATURELS

Prévention des inondations

Dans le cadre du programme d'action de prévention des inondations (PAPI) des bassins versants des Grands-Fonds, la ville des Abymes a lancé en octobre 2017 le Schéma de prévention des risques d'inondations (SPRI), une étude ambitieuse dont l'objectif est la définition d'un programme d'action global, cohérent et économiquement pertinent. D'une durée de deux ans, elle comprend notamment une analyse des événements historiques, des reconnaissances de terrain, la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité, et des analyses multi-critères. La DEAL intervient comme financeur et appui technique du maître d'ouvrage, pour la définition du besoin, l'analyse des offres, le suivi de l'étude et de ses produits.

Plans de Prévention des Risques Naturels

L'unité a poursuivi le pilotage des études de caractérisation des aléas inondation, mouvement de terrain, sismique, submersion marine, éro-

sion littorale, tsunami et volcanique, à l'échelle du territoire de la Guadeloupe. Dans une première phase, ces études ont permis d'engager la révision du plan de prévention des risques naturels (PPRn) de Petit-Bourg et, dans une deuxième phase serviront à la révision des PPRn des 31 autres communes de Guadeloupe et à l'élaboration des PPR sismiques du Gosier et de Baie-Mahault (2 arrêtés de prescription signés le 15 mars 2017).

L'unité a aussi collaboré à diverses études, parmi lesquelles celle liée à la relocalisation des biens et activités des quartiers de Bovis et Bel Air de la commune de Petit-Bourg

Plan Séisme Antilles

L'année 2017 a été marquée par la programmation du financement par le FEDER de la réhabilitation de quatre établissements scolaires, dont le lycée de Baimbridge aux Abymes. Cette opération constitue l'un des chantiers phares du plan séisme Antilles. D'un coût total de 95 M€, elle permettra de mettre en sécurité face au risque



Lycée de Baimbridge - Les Abymes

sismique les 1730 élèves des sections générales et technologiques de l'établissement. Le financement par l'État de la réhabilitation d'écoles s'est également poursuivi, avec une nouvelle opération conventionnée en 2017 : Le Raizet commune des Abymes.

Au total, fin 2017, 33 établissements et 6581 élèves ont été mis en sécurité en Guadeloupe depuis le début du plan séisme Antilles en 2007.

Concernant les aspects immatériels, une des actions marquantes de l'année 2017 a été la journée technique organisée le

27 octobre 2017 par l'Association Française du Génie Parasismique sur la thématique du renforcement aux séismes des constructions existantes. Cette journée, dont l'équivalent s'est tenu en Martinique, a rassemblé un grand nombre d'acteurs publics et privés : DEAL, BRGM, collectivités ou encore bureaux d'étude.

PÔLE ENERGIE, CLIMAT, VÉHICULES

Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

11 collectivités supplémentaires de Guadeloupe ont conventionné avec l'État en 2017 portant à 17 le nombre de territoires lauréats de l'appel à projet lancé par le Ministère en charge de l'Environnement représentant un total de plus de 15 millions d'euros de subventions.

Les collectivités s'engagent non seulement dans le domaine de l'énergie (développement des énergies renouvelables, réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public), mais aussi dans ceux de la biodiversité, de l'économie circulaire, des transports propres et de l'éducation au développement durable.

L'ensemble des actions doit être achevé dans un délai de 3 ans à compter de la date de signature des conventions.

Elaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

L'élaboration du PPA de l'unité urbaine de Pointe-à-Pitre - Abymes, qui s'étend sur 11 communes et regroupe plus 250 000 habitants, s'est poursuivie en 2017. La phase de diagnostic et le plan d'actions ont été validés en comité de pilotage. La scénarisation et la modélisation de ce plan sont en cours de finalisation.

Elaboration de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

L'année 2017 a été marquée par l'adoption de la PPE de Guadeloupe (décret ministériel du 19 avril 2017). Cette PPE instaurée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, a été élaborée conjointement par l'État et la Région Guadeloupe. Il s'agit d'un document opérationnel et opposable, qui

évalue les besoins du territoire en énergie, aux horizons 2018 et 2023, et détermine les moyens nécessaires pour y répondre en termes d'infrastructures de production d'énergie et d'extension des réseaux électriques. Elle fixe les grandes orientations et mesures pour garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique du territoire et faire face à ses enjeux démographiques. La PPE de Guadeloupe soutient les actions de maîtrise de la demande en énergie et fixe les objectifs de production électrique à partir d'énergies renouvelables sur le territoire aux horizons 2018 et 2023.

RED

SERVICE RISQUES ENERGIE DÉCHETS



RA
2017





Gestion de la crise cyclonique Irma-Maria

Le service RED a été fortement mobilisé lors des cyclones IRMA et MARIA :

Avant :

- appel des établissements industriels pour s'assurer de la mise en sécurité des installations sensibles ;*
- réalisation des cartes d'aléa (risques de submersion marine et mouvements de terrain) pour information du préfet et des maires afin de déterminer les zones d'évacuation préventive des populations.*

Après :

- appel des établissements industriels pour identifier d'éventuels sinistres et pollutions ;*
- réalisation d'une actualisation de la carte de l'aléa cyclonique sur Saint-Martin (PPRN de 2011) avec la submersion marine due à l'évènement IRMA.*

FTES

FINANCEMENTS, TRANSPORTS,
ÉDUCATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Le service FTES contribue à la politique locale de transport et de mobilité et assure le contrôle des transports terrestres. Il est également chargé de continuum éducatif à la sécurité routière par l'organisation des examens du permis de conduire et la sensibilisation des Guadeloupéens en matière de sécurité routière. Enfin, il coordonne la mise en œuvre au sein de la DEAL de l'instruction des dossiers de subventions européennes et nationales.

RA
2017



L'INSTRUCTION DES DOSSIERS DE SUBVENTION EUROPÉENNE POUR L'EAU ET LE CONFORTÉMENT PARASISMIQUE

2017 a été la dernière année de mise à disposition de la DEAL pour l'instruction des dossiers FEDER pour le compte du Conseil régional autorité de gestion du programme opérationnel 2014-2020.

Sur la période 2016-2017, les services de la DEAL ont instruit 54 dossiers de demande de subvention FEDER sur les thématiques de l'eau potable, de l'assainissement, de la biodiversité, de la rénovation urbaine, de la revitalisation des centres bourgs et du renforcement parasismique. Sur ces 54 dossiers 39 ont été programmés

représentant un coût éligible total de 149 millions d'euros et un montant total de FEDER de 60 millions d'euros. Le FTES a assuré la coordination inter-services, géré les relations avec le Conseil régional et représenté la DEAL au comité régional unique de programmation (CRUP).

Cette implication de la DEAL a permis de garantir la continuité de la programmation de projets structurants pour la Guadeloupe jusqu'à ce que le Conseil régional soit en capacité de reprendre à son compte l'instruction des dossiers sur ces thématiques.

ACCOMPAGNEMENT DES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA MOBILITÉ (AOM)

Depuis le 1er janvier 2017, le Conseil régional est devenu l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour le transport de voyageurs inter-urbain. Cette compétence relevant précédemment du Conseil départemental lui a été confiée par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Le transport urbain est quant à lui organisé par les communautés d'agglomération (ou les communautés de communes). La Guadeloupe compte donc 6 AOM : le Conseil régional pour le transport inter-urbain, le syndicat mixte des transports du petit cul de sac marin (qui couvre la CAPEX et la CARL), la CASBT, la CANBT, la CANGT et le CCMG sur leur périmètre communautaire. En 2017, le service FTES a rencontré l'ensemble des AOM de Guadeloupe

(sauf la CCMG reportée en 2018) afin de dresser un état des lieux du transport collectif de voyageurs en Guadeloupe, de recenser les besoins des AOM et de les inciter à se coordonner. En fin d'année 2017, le Conseil régional s'est joint à ces rencontres avec la volonté de remettre à plat l'organisation des transports en Guadeloupe. Accompagnés par la DEAL, ces travaux entre AOM seront poursuivis en 2018 : une réflexion est donc lancée sur l'amélioration du transport en commun sur l'ensemble de la Guadeloupe. A terme, le transport interurbain constitué des lignes principales devrait être connecté aux lignes urbaines par des gares routières communes permettant ainsi un déplacement plus aisé à travers toute la Guadeloupe.

LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

41 : c'est le nombre de morts sur les routes de Guadeloupe en 2017. Même

si c'est un des chiffres les plus bas jamais observés sur l'île (40 en 2015 et 57 en 2016), si on le ramène au nombre d'habitants, il reste deux fois plus important que la moyenne nationale. Pour améliorer la sécurité routière, l'État et ses partenaires dis-

posent de trois leviers d'action : la sensibilisation des usagers, le contrôle du respect du code de la route par les forces de l'ordre et l'aménagement des infrastructures.

La cellule départementale de la sécurité routière (CDSR) est chargée de coordonner l'ensemble des actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le département. Pour cela, elle s'appuie sur un réseau de 70 volontaires à la fonction d'intervenant départemental à la sécurité routière. En 2017, plus de 90 actions de prévention ont été menées dans les établissements scolaires, dans les entreprises et les administrations, sur des

événements culturels ou sportifs (ex : tour de Guadeloupe), etc. De plus, deux journées de sensibilisation spécifiques à la sécurité routière ont été organisées en mars 2017 au stade de gourde Liane et en décembre 2017 sur la commune de Bouillante. Ces journées ont été suivies de retombées médiatiques importantes.

Enfin, la CDSR a financé des campagnes médiatiques spécialement conçues pour les guadeloupéens, comme par exemple une campagne d'affichage publicitaire de sensibilisation au port du casque pour les deux roues motorisés ou encore la création d'un film projeté au cinéstar aux Abymes.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE

Le pôle éducation routière est chargé de l'organisation des épreuves pratiques du permis de conduire. En 2017, il a fait passer 5155 examens sur ses deux sites du Raizet et de Basse-Terre.

Depuis le 1er novembre 2017, toute demande de passage du permis de conduire doit se faire par voie dématérialisée sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et non plus par le dépôt d'un dossier d'inscription papier à la DEAL. Cette dématérialisation des dossiers apporte un confort pour les candidats et les auto-écoles qui n'ont plus à se déplacer pour apporter

les dossiers et qui reçoivent les résultats de l'examen directement par courrier électronique.

En 2017, la DEAL a accompagné le déploiement de cette démarche par de nombreuses actions d'information des professionnels de l'éducation routière et des candidats : réunion en préfecture, courriers d'information, échanges avec les syndicats professionnels, informations sur les sites internet des administrations, etc. Cette dématérialisation participe à la modernisation de l'action publique de l'État.

L'ACCUEIL DES CROISIÉRISTES EN GUADELOUPE

La Guadeloupe accueille chaque année environ 300.000 croisiéristes qui, pour la plupart, débarquent au grand port maritime de Guadeloupe (GPMG) à Pointe-à-Pitre. A la suite des dégâts causés par les cyclones Irma, José et Maria dans plusieurs îles des Antilles, une partie du trafic des bateaux de croisière s'est reportée sur la Guadeloupe pour la saison 2017-2018. Une augmentation de 70% du trafic était ainsi attendue, constituant une réelle opportunité d'attirer durablement plus de croisiéristes en Guadeloupe dans les années à venir.

Afin d'accueillir au mieux ces croisiéristes, la DEAL a participé, sous l'égide du sous-préfet, à la définition d'un schéma de prise en charge des croisiéristes par les professionnels du transport pour visiter l'île. Trois professions ont été réunies à plusieurs reprises à la sous-préfecture : les taxis, les voitures de transport avec chauffeur (VTC) et les

minibus (profession nécessitant une autorisation de la DEAL). La DEAL a participé à l'émergence d'une solution permettant à chacune des professions d'accueillir les croisiéristes dans de meilleures conditions et dans le respect de la réglementation. Elle a également accompagné les forces de l'ordre pour réaliser des contrôles aux abords du port envers les personnes qui exercent une de ces trois professions de manière illégale, c'est-à-dire sans aucune autorisation, créant ainsi une concurrence déloyale sur le marché.

Gestion de la crise cyclonique Irma-Maria

A la suite des dégâts causés par le cyclone Irma sur l'île de Saint-Martin, le FTES a participé et appuyé la cellule de crise.

Il a notamment contribué à la réquisition et à l'envoi de véhicules poids lourds nécessaires aux secours sur place (camions citernes d'eau potable, camions plateau, etc.). Après le passage des cyclones, il a fourni des informations sur les conditions de mobilisation des fonds de secours national et européen.

Le service Habitat et Bâtiment Durables intervient dans l'accompagnement des collectivités pour élaborer et mettre en œuvre une politique de l'habitat. Il assure le financement de la politique de l'habitat à hauteur de 40 millions d'euros par an. Enfin, il intervient dans le contrôle réglementaire de la qualité de la construction et le respect des règles d'accessibilité.

EN MATIÈRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

L'action de la DEAL est guidée par l'accord régional de Guadeloupe pour le plan logement outremer. Ce dernier définit un objectif de plus de 2000 logements par an (neufs et en amélioration). Il propose des actions et implique l'ensemble des partenaires de la politique de l'habitat. Les objectifs visent à améliorer la planification du logement, travailler pour mobiliser le foncier, financer les logements, promouvoir le renouvellement urbain, résorber l'habitat indigne...

Un élément marquant de l'année 2017 a été la mise en œuvre de « l'article 55 de la loi SRU ». En pratique, dix huit communes de Guadeloupe doivent avoir sur leur territoire plus de 25 % de logements sociaux. Six d'entre elles respectent ce taux. Pour les autres, un prélèvement est opéré sur les ressources fiscales de la commune. Ce prélèvement sert à financer des projets de logements sociaux. Afin de permettre le ré-emploi de ces financements à destination des communes, le service HBD a accompagné l'établissement public foncier de Guadeloupe, pour identifier au sein des centres-bourgs, les zones possibles pour une intervention foncière.

Le service HBD s'est également mobilisé sur le financement de logements locatifs sociaux neufs, et sur l'amélioration du parc public. L'année 2017 a ainsi permis des avancées significatives avec l'attribution de 213 millions d'euros de subventions aux organismes de logements sociaux du département pour la construction ou la réhabilitation de 1130 logements locatifs sociaux.

Ces subventions représentent un investissement global de plus de 150 millions d'euros de travaux et honoraires divers directement injectés dans l'économie locale.

RA
2017



EN MATIÈRE DE PARC PRIVÉ

Le service intervient par ailleurs sur le parc privé en favorisant l'accession sociale et très sociale et l'amélioration de l'habitat. L'aide à l'accession

à la propriété et à l'amélioration du parc privé a permis de mobiliser 6,6 M€ au profit d'environ 340 ménages modestes.

EN MATIÈRE DE RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE (RHI)

L'effort de résorption de l'habitat indigne est maintenu par une poursuite des opérations déjà engagées. sept ont été soldées, pour un montant de 4,9 millions d'euros. Deux opérations nouvelles importantes ont pu être lancées :

■ L'opération de RHI de Capou Ferrand aux Abymes pour laquelle la subvention de l'État s'élève à 5 146 443€ soit 80 % du déficit de l'opération d'un montant global de 6 433 054€.

Sur cette opération, un travail conséquent avec la ville et l'aménageur a permis de mettre en place un concours d'architecte et des aména-

gements de qualité, tout en maîtrisant l'investissement rapporté au nombre de logements. 91 ménages identifiés en habitat insalubre seront ainsi relogés.

■ L'opération de relogement d'urgence des familles menacées par les chutes de falaise des quartiers de Bovis et Belair à Petit Bourg.

En 2017, la politique du logement social a été financée par des crédits de l'État à hauteur de 34,7 millions d'euros en engagement et 37,6 millions en paiement.

EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION ET D'ACCESSIBILITÉ

La mission de contrôle du respect des règles de construction s'est poursuivie avec 14 contrôles de chantiers (79 % de maisons individuelles, 21 % de bâtiments d'habitation collectifs), notamment sur l'aspect parasismique (50 %). Un bilan des 4 années de contrôles de la construction a été réalisé afin d'en tirer des leçons sur les principaux écueils rencontrés et organiser un retour pédagogique à l'attention des professionnels en 2018.

En matière d'accessibilité, 422 dossiers ont été instruits par l'unité accessibilité et sécurité des établissements recevant du public concernant les agendas d'accessibilité programmées (organisation des travaux dans le temps pour mettre aux normes des établissements recevant du public existants) et les constructions neuves. L'unité a également participé à 140 commissions (grands rassemblements, ouvertures d'établissements recevant du public (ERP), etc.).

Cette unité du service HBD a égale-

ment organisé une formation en 4 séances à l'attention des élus des collectivités.

Un « club régional accessibilité » regroupant les collectivités de la Guadeloupe, les aménageurs ainsi que les administrations a été mis en place en fin d'année. Il s'agit d'un outil de travail dynamique et évolutif permettant une application harmonisée de la réglementation à l'échelle du territoire, de l'alimenter par les savoir-faire et retours d'expérience de ses membres ou partenaires, et le cas échéant, de faire remonter des difficultés rencontrées, de repérer et promouvoir les initiatives innovantes et les expériences réussies en matière d'accessibilité.

Gestion de la crise cyclonique Irma-Maria

Le service HBD s'est fortement mobilisé suite au passage de l'ouragan IRMA sur les îles de Saint-Martin et Saint Barthélemy. Pendant les 2 mois suivant la catastrophe, le service a travaillé sur l'approvisionnement et la distribution en matériaux d'urgence, notamment les bâches de protection. Il a également organisé l'acheminement et la mise en place de blocs modulaires pour permettre aux services de la préfecture d'assurer leur activité dans de conditions acceptables. Enfin, il a travaillé avec les bailleurs sociaux de Guadeloupe pour mobiliser le parc social vacant en cas de besoin pour l'accueil des sinistrés.

Au-delà de cette intervention post-crise, le service HBD a élaboré un cahier des charges pour le compte de la délégation interministérielle à la reconstruction, pour la réalisation d'un diagnostic des dégâts sur le bâti à Saint-Martin en 2018.

Le service Ressources Naturelles est chargé de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité, du suivi et de l'accompagnement des services publics de l'eau et de l'assainissement, de la préservation et de la gestion de la ressource en eau, des espèces et des milieux naturels. Il contribue à la production et à la valorisation de données hydrologiques et naturalistes. Il exerce la police de l'eau et de la nature, et coordonne les polices de l'environnement.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Biodiversité et Trame Verte et Bleue (TVB) :

l'amélioration des connaissances sur la biodiversité a fait l'objet de diverses études thématiques de qualité. L'identification de la TVB en Grande-Terre et à Marie-Galante a été finalisée.

Espèces menacées et protégées :

le travail de réactualisation des listes d'espèces protégées s'est poursuivi ; l'arrêté relatif aux mammifères terrestres pour la Guadeloupe et Saint-Martin a été récemment signé, les projets relatifs aux reptiles, amphibiens et oiseaux ont été travaillés, et un travail d'évaluation de l'état de conservation de la flore a été lancé en fin d'année.

Espèces exotiques envahissantes :

la DEAL a produit les listes d'espèces exotiques envahissantes de niveau I pour la Guadeloupe qui ont été récemment arrêtées au niveau national, et préparé celles de niveau II. La coordination des actions de lutte contre le poisson-lion s'est poursuivie en étroite collaboration avec la Direction de la mer.

Données et Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) :

la DEAL a confié au Parc national de la Guadeloupe l'animation du réseau de producteurs de données et leur bancarisation.

Sargasses :

l'année 2017 a connu des échouages massifs de sargasses sur le littoral guadeloupéen. La veille satellitaire périodique s'est poursuivie et contribue à l'organisation du ramassage par les collectivités. Les brigades vertes, formées par la DEAL sur le respect des préconisations pour le ramassage et le stockage des algues, ont poursuivi leur travail dans toutes les intercommunalités jusqu'au 4^e trimestre.

Plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées :

en mars 2017, à l'initiative de la DEAL, une convention-cadre quinquennale et quadripartite a été signée entre les DEAL et les directions régionales de l'ONF de la Guadeloupe et de la

Martinique pour l'animation, au niveau interrégional, des plans nationaux d'actions (PNA) en faveur des tortues marines et de l'iguane des Petites-Antilles. Les actions des plans se sont poursuivies, avec notamment une sensibilisation des pêcheurs à la question des prises accidentelles. Le nouveau PNA en faveur de l'iguane des Petites Antilles a été validé et la rédaction de celui relatif aux tortues marines a été lancée.

État des lieux stratégie marine : par son expertise, la DEAL a largement contribué à l'élaboration du document stratégique de bassin coordonné par la Direction de la mer.

Planification et Directive cadre sur l'eau (DCE)

Installation du Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB) :

Le CEB, nouvelle instance de gouvernance dans les domaines de l'eau et de la biodiversité, a été constitué par arrêté préfectoral du 3 octobre 2017. Lors de la réunion d'installation du 9 novembre 2017, Mme Sylvie Gustave-Dit-Dufflo en a été élue présidente.

Police de l'environnement

Contentieux eaux résiduaires urbaines (ERU) :

Dans le contexte du contentieux relatif à la directive ERU, la DEAL s'est de nouveau fortement impliquée pour la mise en conformité de l'assainissement, et notamment des stations de traitement des eaux usées défaillantes. Les efforts consentis ont abouti au classement en octobre 2017 des deux procédures contentieuses européennes qui concernaient la Guadeloupe.

La situation reste cependant préoccupante, puisque sur les 18 agglomérations d'assainissement de plus de 2000 équivalents habitants (EH) que compte la Guadeloupe, 10 ont été jugées non-conformes en 2017. Les efforts doivent donc se poursuivre et, sur le plan réglementaire, une feuille de route des actions de police à me-

RA
2017





Rivière Carbet - Guadeloupe

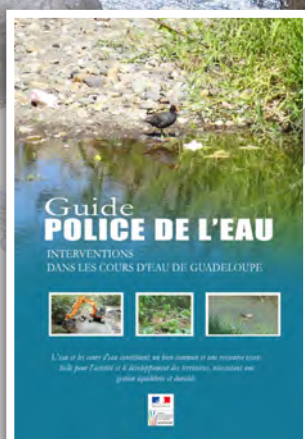
ner dans ce domaine a été validée par le préfet en décembre.

Guide des travaux en rivières :

Un guide police de l'eau sur les interventions dans les cours d'eau de Guadeloupe a été finalisé en 2017. Fruit d'un travail collectif au sein de la mission inter-services des eaux (MISEN), il vise à émettre des préconisations visant à mieux respecter les cours d'eau lors de la réalisation de travaux.

Plan de contrôle des polices de l'environnement :

Le plan de contrôle des polices de l'environnement 2017-2021 a été validé au premier semestre 2017 par la MISEN, le préfet et les procureurs. Il définit une politique de contrôle servant de cadre à l'ensemble des acteurs ayant des missions de police dans le domaine de l'environnement.



Gestion de la ressource en eau et hydrométrie

Le plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable (PSAEP) :

La mise en œuvre du PSAEP, élaboré par la DEAL et adopté le 1er septembre 2014, s'est poursuivie au travers du « plan d'urgence » porté par le Conseil départemental. En 2017, les travaux de la première tranche (7 opérations, 14,1 M€) se sont achevés, les travaux de la deuxième (9 opérations, 16,9 M€) ont débuté et une troisième tranche a été élaborée (8 opérations, 19,2 M€). Ces opérations bénéficient de financements de l'Europe (FEDER), du ministère des Outre-mer et de l'Office de l'eau de Guadeloupe.

Gestion de la crise cyclonique Irma-Maria

En COD et en back office, le service RN s'est particulièrement investi dans le recueil d'informations pour caractériser l'état de l'alimentation en eau potable des populations à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et en Guadeloupe suite aux passages des cyclones Irma et Maria. Il a ainsi contribué à la production de points de situations réguliers et de cartes sur l'évolution de la distribution de l'eau.

LE PEDOM

Le plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à la Réunion, Mayotte et Saint-Martin a pour finalité de sortir de la politique d'urgence et d'engager avec les collectivités compétentes un travail de renforcement de leurs capacités financières et techniques assorti d'indicateurs et d'objectifs précis. Cet engagement se traduira par la signature de contrats de progrès avec les collectivités.

En 2017, le plan eau DOM est entré dans sa phase opérationnelle. Le groupement Espélia/Artélia a été missionné par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence Française de Biodiversité (AFB, ex-ONEMA) pour réaliser un diagnostic transversal de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe. Ce même groupement a été chargé dès 2017 de rédiger les contrats de progrès de Marie-Galante et du SIAEAG, sous la responsabilité de la DEAL et de la Préfecture.

AUTRES ACTIONS

Parallèlement, d'autres actions ont également eu lieu en 2017 en lien direct avec le Plan eau DOM, parmi lesquelles :

- deux appels à projets (AAP) « fuites » et « compteurs », lancés avec le soutien de l'État, la Région, le Département et l'Europe, pour un montant de subventions total de 6 M€. Ces AAP ont bénéficié à l'ensemble du territoire et ont permis de financer, selon les porteurs de projets, la mise en œuvre de la télégestion, la recherche de fuites, la surveillance, la sectorisation/régulation, le renouvellement de réseaux... L'AAP « compteurs » a également contribué au remplacement de plus de 22 000 compteurs anciens, bloqués et/ou défectueux.
- Les rencontres techniques de l'eau, organisées par la DEAL en février, ont permis de rappeler les orientations stratégiques validées par la Conférence Régionale des acteurs de l'eau. Les collectivités ont aussi pu s'exprimer sur les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration du service rendu à l'utilisateur en matière d'eau et d'assainissement.
- un séminaire d'échanges, animé par Espélia, a eu lieu en juin, réunissant 25 cadres techniques et 8 élus des services d'eau. Ce séminaire a largement contribué à une prise de conscience par les EPCI du niveau d'exigence attendu dans les contrats de progrès.

RA
2017





Séminaire d'échange sur les contrats de progrès (PlanEau Dom) - Auberge de la Vieille tour - (le Gosier)

- Le co-financement, par l'État et par l'Office de l'Eau, d'un poste de chargé de mission médiation de l'eau basé à Pointe-à-Pitre.
- Le co-financement, par l'État et par la collectivité, d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la CANBT vers une sortie des délégations de service public à Deshaies et Lamentin et pour la mise en place du futur mode de gestion de l'eau à la CANBT.
- Le co-financement, par l'État et par l'Office de l'Eau, du séminaire des usagers qui s'est tenu en octobre au WTC. Ce séminaire a permis notamment de clarifier le rôle des différents acteurs de l'eau en Guadeloupe et de présenter la démarche de la médiation de l'eau auprès des usagers. Une centaine de personnes étaient présentes à ce séminaire.

INTRANET, INTERNET ET FACEBOOK! UNE COMMUNICATION ADOSSÉE À LA PLATE-FORME MULTIMÉDIA

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a élargi son offre d'information autour de son portail internet qui est l'espace de référence en ligne pour les usagers, les associations, les professionnels, les collectivités et la presse. Pour faciliter l'interaction avec ses différents publics, la DEAL a développé une offre d'information multimédia en privilégiant le format vidéo. Ce vecteur d'information répond aux attentes des internautes, grands consommateurs d'images et qui font le choix de visionner une vidéo plutôt qu'un long article. Il faut noter qu'un internaute sur quatre partage des vidéos sur des blogs ou sur les réseaux sociaux, ce qui encourage à poursuivre le développement de la vidéo pour optimiser notre communication institutionnelle.

QUELQUES INDICATEURS DE PERFORMANCE :

En 2017, les résultats ont été très encourageants puisque le site internet de la DEAL <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/> a franchi la barre des 110 000 visiteurs, soit une hausse de plus de 22 % par rapport à 2016. Il totalise plus de 70 000 nouveaux visiteurs et plus de 2000 visiteurs fidèles. Il faut souligner que notre page facebook <https://www.facebook.com/DEAL.Guadeloupe.Gouv.fr/> y contribue fortement avec plus 1200 visiteurs par jour. Cette page compte plus de 1500 abonnés et demeure notre site d'affluence n°1, avec plus de 5000 entrées sur le site Facebook, soit une hausse de 245% par rapport à 2016. La DEAL continue à oeuvrer pour optimiser le contenu de sa plateforme multimédia en réponse aux attentes de ses différents publics.

RA
2017



TABLEAU DE BORD DES BOP

I - DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT

Ce tableau fait état du délai global de paiement observé pour chaque BOP exécuté en Déal Guadeloupe (hors BOP 123 action 1, BOP 174 et BOP 217 CGDD)

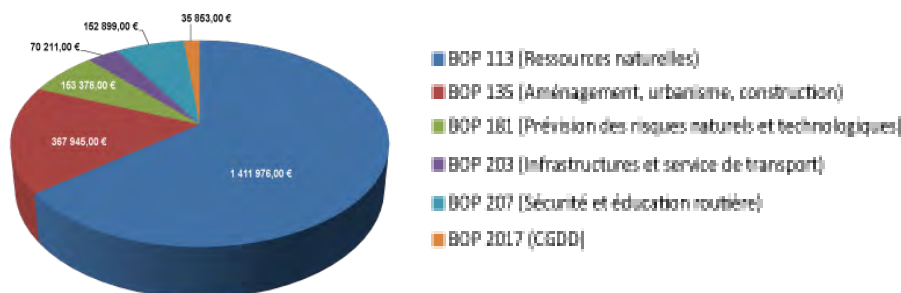
	BOP 113 <i>(ressources naturelles et biodiversité)</i>	BOP 135 <i>(aménagement, urbanisme, construction)</i>	BOP 181 <i>(prévision des risques naturels et technologiques)</i>	BOP 203 <i>(infrastructures et service de transport)</i>	BOP 207 <i>(sécurité et éducation routière)</i>	BOP 217 <i>(CPPEDMD) (fonctionnement de la DEAL)</i>
Nombre de DP (demande de Paiement)	140	84	99	55	212	1057
Délai global de paiement (jrs)	15,85	12,05	12,03	7,71	6,57	10,73

La mobilisation des services de la Déal et de la plateforme Chorus permet à la Guadeloupe d'afficher un délai global moyen de 10,67 jours, pour un nombre total de DP de 1647.

II - SYNTHÈSE DES CONSOMMATIONS AE/CP

a) Récapitulatif de la consommation sur les BOP locaux exécutés à la Déal Guadeloupe (hors BOP 217 CPPEDMD, BOP 123 action1 et BOP 174 ECAM).

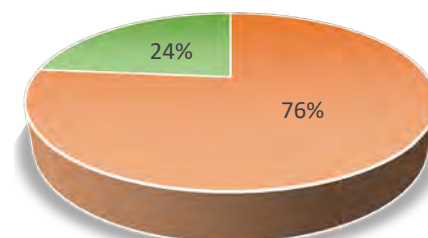
	BOP 113 <i>(ressources naturelles et biodiversité)</i>	BOP 135 <i>(aménagement, urbanisme, construction)</i>	BOP 181 <i>(prévision des risques naturels et technologiques)</i>	BOP 203 <i>(infrastructures et service de transport)</i>	BOP 207 <i>(sécurité et éducation routière)</i>	BOP 217 <i>CGDD*</i>
Consommation Autorisation d'Engagement	1 279 018 €	102 458 €	141 512 €	73 025 €	169 201 €	33 249 €
Consommation Crédits de Paiement	1 411 976 €	367 945 €	153 378 €	70 211 €	152 899 €	35 853 €



CONSOMMATION CP

BOP 217 (CPPEDMD)

En tenant compte de l'action immobilière d'une part et en regroupant toutes les autres actions (intervention, fonctionnement et action sociale) d'autre part.



■ Autres actions
■ Immobilier

b) Détail de la consommation du BOP 217 CPPEDMD (conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables (hors titre 2).

	Autres actions	Immobilier	Total
Consommation AE	1 240 609 €	927 157 €	2 167 766 €
Consommation CP	3 021 798 €	929 395 €	3 951 193 €

RA
2017



DEAL GUADELOUPE

Tableau de bord des BOP

Consommation

2017

« BOP 113 PEB Paysage, Eau et Biodiversité »	Consommation AE	Consommation CP
	1 279 018	1 411 976
BOP 135 UTAH Urbanisme, Terri- toires et améliora- tion de l'Habitat	Consommation AE	Consommation CP
	102 458	367 945
BOP 181 PR Prévention des Risques	Consommation AE	Consommation CP
	141 512	153 378
BOP 203 IST Infrastructure et Services de Transport	Consommation AE	Consommation CP
	73 025	70 211
BOP 207 SER Sécurité et Éducation Routières	Consommation AE	Consommation CP
	169 201	152 899
BOP 217 CPPEEDDM Conduite et Pilotage des Politiques de Écologie, du Développement Durable et de la Mer	Consommation AE	Consommation CP
	2 167 766	3 951 193
SS TOTAL CONSUMATION relevé DRFP	Consommation AE	Consommation CP
	3 932 980	6 107 602
BOP 123 action 1 logement (UO DEAL sur BOP préfecture outremers)	Consommation AE	Consommation CP
	56 232 110	68 107 966
BOP 174 ECAM Energie, Climat, Après-Mines	Consommation AE	Consommation CP
	177 004	250 960
217 CGDD	Consommation AE	Consommation CP
	33 249	35 853
ANRU	Consommation AE	Consommation CP
	0	10 700 000
Fonds Barrière FPRNM	Consommation AE	Consommation CP
	10 737 280	1 900 000
TOTAL DEAL	Consommation AE	Consommation CP
	72 358 392	87 102 381

BOP 113 PEB Paysage, Eau et Biodiversité	Nombre de DP	140
	Délai moyen gestionnaire	8,88
	Délai moyen transmission PJ	1,50
	Délai de visa	3,13
	Délai de rapprochement	2,34
Délai global de paiement	15,85	
BOP 135 UTAH Urbanisme, Terri- toires et améliora- tion de l'Habitat	Nombre de DP	84
	Délai moyen gestionnaire	5,07
	Délai moyen transmission PJ	1,75
	Délai de visa	3,62
	Délai de rapprochement	1,61
Délai global de paiement	12,05	
BOP 181 PR Prévention des Risques	Nombre de DP	99
	Délai moyen gestionnaire	5,44
	Délai moyen transmission PJ	1,65
	Délai de visa	3,28
	Délai de rapprochement	1,66
Délai global de paiement	12,03	
BOP 203 IST Infrastructure et Services de Transport	Nombre de DP	55
	Délai moyen gestionnaire	2,27
	Délai moyen transmission PJ	1,15
	Délai de visa	2,33
	Délai de rapprochement	1,96
Délai global de paiement	7,71	
BOP 207 SER Sécurité et Éducation Routières	Nombre de DP	212
	Délai moyen gestionnaire	2,65
	Délai moyen transmission PJ	1,54
	Délai de visa	1,34
	Délai de rapprochement	1,04
Délai global de paiement	6,57	
BOP 217 CPPEEDDM Conduite et Pilotage des Politiques de Écologie, du Développement Durable et de la Mer	Nombre de DP	1 057
	Délai moyen gestionnaire	5,86
	Délai moyen transmission PJ	1,55
	Délai de visa	1,51
	Délai de rapprochement	1,81
Délai global de paiement	10,73	
TOTAL DELAI GLOBAL DE PAIEMENT	Nombre de DP	1 647
	Délai moyen gestionnaire	5,52
	Délai moyen transmission PJ	1,55
	Délai de visa	1,87
	Délai de rapprochement	1,74
Délai global de paiement	10,67	
BOP 123 total	Nombre de DP	639
	Délai moyen gestionnaire	5,63
	Délai moyen transmission PJ	1,85
	Délai de visa	6,95
	Délai de rapprochement	1,43
Délai global de paiement	15,86	
BOP 174 ECAM Energie, Climat, Après-Mines	Nombre de DP	41
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
BOP 217 Commis- sariat général au développement durable	Nombre de DP	41
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
ANRU	Nombre de DP	19
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
Fonds Barrière FPRNM	Nombre de DP	0
	Délai moyen gestionnaire	
	Délai moyen transmission PJ	
	Délai de visa	
	Délai de rapprochement	
Délai global de paiement	0,00	
TOTAL DELAI GLOBAL DE PAIEMENT hors FPRNM	Nombre de DP	2 364
	Délai moyen gestionnaire	5,52
	Délai moyen transmission PJ	1,55
	Délai de visa	1,87
	Délai de rapprochement	1,74
Délai global de paiement	12,12	

		2015	2016	2017
I. AIDES ETAT AU LOGEMENT				
1.1 LOGEMENT – AIDES AU LOGEMENT SOCIAL				
Logement locatif social	Logements sociaux livrés (financements années antérieures)	1201	1260	963
	Logements sociaux réhabilités (y compris parasismique)	72	226	289
	Logements locatifs sociaux neufs financés dans l'année	964	1136	841
	Crédits paiement en millions d'euros	28,7	26,3	25,2
	Crédits engagés en millions d'euros	29,7	33	21,3
1.1a - LOGEMENT – ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ SOCIALE				
Accession propriété sociale LES groupés	Nombre de logements financés	13	0	5
	Subventions accordées	0,61	0	0,821
Accession propriété sociale LES diffus	Nombre de logements financés	26	16	13
	Subventions accordées	0,7	0,6	0,484
1.1b - LOGEMENT – RHI (RESORPTION HABITAT INSALUBRE)				
	AP engagées (en millions d'€)	4,3	1,5	6,7
	CP dépensés (en millions d'€)	5,3	9	4,9
1.2 LOGEMENT – AIDES AU LOGEMENT PRIVE				
Propriétaires occupants	Nombre de dossiers financés LBU	275	455	308
	Subventions accordées	4,5	7,6	5,2
Propriétaires bailleurs :	Nombre de logements financés ANAH	10	7	14
	Crédits en millions d'euros	0,14	0,16	0,23
1.3 SOUS TOTAL LBU (BOP 123 action 1)				
	Crédits engagés en millions d'euros	40	42,7	34,7
	Crédits mandatés en millions d'euros	40,3	44,2	37,6
1.4 ANRU RÉNOVATION URBAINE				
	Subventions	24.17M€	0	0
	Mandatements	3.14M€	24,49	10,7
	Nombre de dossiers	14	63	19
II. TRANSPORTS				
Nombre Entreprises de transports de marchandises	Transporteurs publics au registre	573	493	468
	Transporteurs publics en règle	466	489	330
Nombre Entreprises de transports de voyageurs	Transporteurs publics au registre	213	244	257
	Transporteurs publics en règle	146	236	239

		2015	2016	2017
Contrôles réalisés en coordination avec les forces de l'ordre sur route				
Nombre de véhicules contrôlés	Marchandises	405	251	225
	Voyageurs	92	118	130
	PV dressés	93	115	40
Nombre de véhicules pesés	Marchandises	359	256	229
	dont véhicules en infraction	72	98	43
Nombre de véhicules en infraction	Marchandises	39	19	23
	Voyageurs	32	22	15
Nombre de véhicules sans infraction	Marchandises	366	232	202
	Voyageurs	60	96	115
Nombre de certificats professionnels délivrés	Marchandises < 3,5 T	8	12	4
	Marchandises + 3,5 T	33	28	18
	Voyageurs	48	31	19
	Commissionnaires	26	22	5
III. FEDER et CONTRAT ETAT-REGION				
PO FEDER 2007-2013	Nombre de dossiers programmés	3	12	27
	Montants (en millions d'€)	1,6	11,2	CT : 131,9 UE : 47,9
ETAT-CPER 2007-2013	Nombre de dossiers programmés	5	13	20
	Montants (en millions d'€)	11,9	4,4	21,9
IV. ÉDUCATION ROUTIERE				
Nombre de permis de conduire passés	A	633	356	315
	B	5769	4927	4300
	EC	651	547	540
	ETG	7063	6067	externalisé
	TOTAL	14116	11897	5155
	Taux de réussite au code	54,70%	49,76	externalisé
	Taux de réussite Permis B	43,70%	42,6	40
	Délai moyen attente examen conduite permis B (jours)	69	64	62
V. AMENAGEMENT				
ADS droit des sols				
Fin de la mise à disposition de la DEAL pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, instruction pour le compte d'une seule commune jusqu'au 31/12/2015	Nombre de permis de construire communaux instruits par la DEAL	132	0	0
	Nombre de déclarations préalables communales instruites par la DEAL	88	0	0
	Nombre de Certificats d'urbanisme communaux instruits par la DEAL	168	0	0
	Nombre de permis d'aménager instruits par la DEAL pour communes	3	0	0

		2015	2016	2017
Permis compétence Etat	Nombre de permis de construire État instruits par la DEAL	29	18	11
Montant des taxes liquidées	TLE des dossiers antérieurs au 1er mars 2012			7 447 240 €
	TA des dossiers postérieurs au 1er mars 2012		7 663 636 €	
	TA des dossiers postérieurs au 1er mars 2012 Autres taxes (TDCAUE, TDENS, PVR, VSD, RAP)	8 627 055 €		
PLU plans locaux urbanisme	Nombre de PLU en cours d'élaboration	19 + 1 carte communale	24	17 + 1 carte communale
	Nombre de PLU arrêtés ou opposables	9	14	18
	Nombre de PLU en révision	3	3	4
PLU plans locaux urbanisme	Nombre de réunions et avis hors instruction sur PLU en cours	45	60	80
	Part population couverte par PLU à jour	43,2 %	42,13%	57,30 %
	Nombre de dossiers CDAC et CDACI instruits	5	4	10
	Nombre de notes d'observation DUP émises	7	2	7
Contentieux	Nombre de dossiers instruits	22	32	
Contentieux administratif		18	23	6
Contentieux pénal de l'urbanisme		4	9	
Domaine Public Maritime	Surface gérée (ha)	4780	4780	4780
	Nombre d'AOT délivrées	15	27	26
	Nombre d'avis sur les cessions de DPM 50 Pas	781	820	875
VI. EAU / BIODIVERSITÉ				
Loi sur l'eau : nombre de dossiers inscrits	Dossiers d'autorisation		6	8
	Dossiers de déclaration		31	24
Espèces protégées	Certificats CITES	92	108	82
	Dérogations délivrées	16	18	12
Animation Coordination	Nb de réunions de réseau (coordination polices environnement, MIPE, MISEN, STB...)		17	14
Appui aux porteurs de projets	Nb de demandes de financement de projets structurants instruites (FEDER, ONEMA, CPER, OE, FEI, ...)	pas de projets Biodiversité instruits en 2015 sur ces fonds	20	27
VII. ESPACES NATURELS				
	Nombre de classements nouveaux (sites, réserves naturelles)	0	0	0
VIII. PREVENTION DES RISQUES				
	Nombre de PPR approuvés	0	0	
	Nombre de PPR mis à l'enquête publique	0	1	
	Plan Séisme : nombre d'écoles primaires financées	4 (+ 1 collège)	3	
IX. INDUSTRIE INSTALLATIONS CLASSEES POUR PROTECTION ENVIRONNEMENT ICPE				

	Nombre de demandes d'autorisation délivrées	2	3	3
	Nombre d'arrêtés complémentaires signés	16	13	4
	Nombre d'arrêtés de mesure d'urgence	0	2	3
	Nombre d'arrêtés de mise en demeure signés	25	17	7
	Nombre de procès verbaux dressés dans l'année	5	3	1
	Visites d'inspection :	65	50	50
	inopinées	32	39	10
	approfondies	39	11	40
	dont relevant de la directive SEVESO	4	3	2
	Nombre de plaintes	3	7	18
	Inspections installations en déclaration	19	3	9
X. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE				
	Cadrage préalable	8	0	2
	Avis de l'autorité environnementale	22	22	23
	Examen au cas par cas	21	29	26
	Autres avis (hors procédure)	6	0	3
XI. CREDITS GERES (hors FEDER)				
	Nombre de BOP (6BOP+1UO+FPRNM+ANRU)	10	9	9
	Nombre de mandatements	2 793	2 340	2 345
	Crédits engagés en euros (Hors titre 2 et hors FEDER) avec ANRU en 2014	89 696 293	47 825 952	60 375 343
	Crédits mandatés en euros (Hors titre 2 et hors FEDER) avec ANRU en 2014	66 714 649	51 496 940	74 502 381
	Crédits titre 2 (salaires DEAL) en euros avec ANRU en 2014	16 103 000	16 103 000	15 828 606
XII. RESSOURCES HUMAINES				
	Nombre d'agents (total dont A , B, C)	283	280	259
	Départs	21	18	13
	Arrivées	11	9	8
XIII. SECURITE DES VEHICULES				
	Nombre de centres contrôles techniques VL inspectés	13	12	11
	Nombre de centres de contrôle technique PL inspectés	0	1	0
	Nombre de supervisions de contrôle de véhicules lourds réalisées	23	22	4
	Nombre de réceptions à titre isolé réalisées	167	151	186
	Nombre de certificats d'Agréments Matière Dangereuses (ADR) délivrés	13	35	4
	Nombre d'attestation d'aménagement TCP délivrées	1	126	43
XIV. ENERGIE				
	Production d'énergie électrique	1759 GWh	1791,5GWh	1757 Gwh
	Pourcentage des énergies renouvelables dans le mix énergétique	17,83	17,60%	20,00%
	Nombre d'ouvrages (lignes et postes) autorisés	1	0	1
XV. QUALITE DE L'AIR				
	Nombre de dépassements des valeurs limites (VL) de qualité de l'air	55	15	20



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de la Transition
Écologique et Solidaire**

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Guadeloupe

St-Phy - B.P. 54
97 102 Basse-Terre - cedex
Tél. 05 90 99 46 46